



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



23095769

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

12 JUL. 2023

Greffe
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0402 505 656**

Nom

(en entier) : **MARQUETTE & FILS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Serpolet 11 - 7522 Marquain - Belgique**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Procuration

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 février 2023

1. Démission – Nomination

L'assemblée accepte à l'unanimité, avec effet au 13/12/2022, la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Laurent Camus.

Tous les pouvoirs qui ont été attribués pendant l'exécution de ce mandat, sont retirés avec effet au 13/12/2022.

L'assemblée donne une décharge honorable.

L'assemblée accepte à l'unanimité, avec effet au 01/01/2023, la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Romain Duprez.

Tous les pouvoirs qui ont été attribués pendant l'exécution de ce mandat, sont retirés avec effet au 01/01/2023.

L'assemblée donne une décharge honorable.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de l'administrateur délégué : V.DM., représenté par Monsieur Vincent Duprez, domicilié au 11 Rue du Serpolet - 7522 Marquain (Belgique). Son mandat prendra effet le 13 janvier 2023 et aura une durée déterminée de 6 ans et se terminera donc le 12 janvier 2029, sous réserve de réélection.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur Monsieur Théodore Duprez, domicilié au 4 chemin de la Beuvrecque, 59700 - Marcq-en-Barœul (France). Son mandat prendra effet le 01 janvier 2023 et aura une durée déterminée de 6 ans et se terminera donc le 31 décembre 2028, sous réserve de réélection.

Le mandat d'administrateur ne sera pas rémunéré.

Cette décision est prise à la majorité des voix.

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur Monsieur Lionel Delbasse, domicilié au 19 avenue du général de Gaulle, 59170 – Croix (France). Son mandat prendra effet le 01 janvier 2023 et aura une durée déterminée de 6 ans et se terminera donc le 31 décembre 2028, sous réserve de réélection.

Le mandat d'administrateur ne sera pas rémunéré.

Cette décision est prise à la majorité des voix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Réserve
au
Moniteur
belge



2. Procuration

Les administrateurs chargent la société BDO EXPERTS COMPTABLES & CONSEILLERS FISCAUX, Da Vincilaan 9 – Box E.6. à 1930 Zaventem (BE0438.475.137), représentée par Madame Audrey Lecroart, Senior Manager, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

Audrey Lecroart
Mandataire.